



AMÉNAGEMENT DE LA ZAC FLAUBERT GRENOBLE (38)

OPÉRATION

Maître d'ouvrage : SPL SAGES
Lieu : GRENOBLE (38)
Superficie : 90 ha
Montant des travaux (HT) : NC

ÉQUIPE PROJET

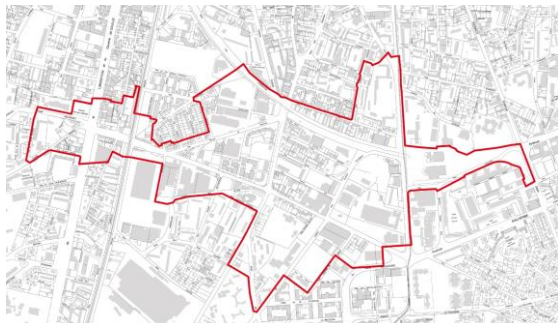
Architecte/Urbaniste : SATHY
Bureaux d'études : ECOSISTEMA URBANO / TN
PLUS / OGI / VPEAS / RES PUBLICA
AMO Qualité Environnementale : TERRE ECO

MISSION TERRE ECO

AMO Qualité Environnementale de l'Aménagement

RÉALISATION

Début de la mission : avril 2016
Fin de la mission : en cours
Phasage des travaux : en cours



DONNÉES DU SITE

La ZAC Flaubert est située au Sud du centre-ville de GRENOBLE (38). Ce nouveau quartier fait le lien entre les grands boulevards et les quartiers Sud, d'une part, entre le boulevard de la Libération et les quartiers Est de l'autre.
La ZAC Flaubert est l'une des opérations phares de la mutation urbaine de Grenoble vers de nouveaux modes d'habiter en ville.

PROJET

L'aménagement prévoit la réalisation d'environ 2 000 logements familiaux dont 30% en locatif social et 10% en accession sociale, 47 000 m² d'activités et de services, 4 500 à 8 500 m² d'équipements publics dont un groupe scolaire.
L'ambition de la ZAC Flaubert est d'être exemplaire en matière de performances environnementales et énergétiques, mais aussi du point de vue de la santé et de la qualité d'usage pour ses habitants.

MISSION

- Définition des objectifs environnementaux et des engagements de la ville en transition : qualité d'usage, environnement, énergie, santé et développement durable
- Elaboration du tableau de bord de suivi des objectifs environnementaux de la ZAC
- Suivi de la qualité environnementale de certains projets immobiliers

ENJEUX

- Qualité d'ensoleillement, végétalisation des toitures
- RT 2012 – 30% , Etanchéité à l'air : Q4 < 0,6 m³/h.m², Besoins de chaleur < 22 kWh/m².an
- Matériaux bas carbone : contenu bois > 20 dm³/m², atteinte du niveau 1 du label bâtiment biosourcé.
- Conforts hygrothermique, acoustique et visuel
- Qualité sanitaire : VMC Double Flux, taux de renouvellement d'air important (0,6 vol/h minimum), limitation des ondes électromagnétiques